



Le travail social hors murs¹ et les enjeux de sa visibilité

A l'heure où les préoccupations sociales et sanitaires vont grandissant, le travail social hors murs², plus communément appelé travail social de rue sur le plan international, connaît une réelle émergence en Suisse romande.

Inscrit aux confins de multiples domaines tels que l'éducation, la santé, la médiation, l'addiction, l'animation, la culture, l'économie, la psychologie, le sport, la sécurité, l'écologie, etc., il a pour buts de construire du lien et une relation de confiance, contribuer à l'émancipation des individus – en priorité ceux en proie à des processus d'exclusion et de précarisation –, dresser des passerelles, permettre l'accès aux diverses structures existantes, faire émerger les questions et problématiques auprès des autorités politiques, améliorer la cohésion sociale, rendre la communauté attentive aux richesses et potentialités de chacun¹ de ses membres et produire des formes nouvelles de démocratie directe et participative, notamment avec ceux qui boudent les urnes ou les “ sans voix ” (sans papier, sans capacité de vote ou sans travail).

Il s'agit en quelque sorte de redonner du pouvoir d'agir à des personnes qui vivent une situation de vulnérabilité sociale, économique, affective et/ou sanitaire et, par la même, contribuer à la reconnaissance de leur histoire comme partie intégrante de la communauté et à l'élargissement d'un principe de citoyenneté. Ceci, selon des principes de libre adhésion, d'anonymat, de confidentialité et d'absence de mandat nominatif.

Les effets bénéfiques qu'il produit en terme de sociabilité, d'émancipation des personnes rencontrées et de promotion de la santé peuvent toutefois être mis à mal face à des émergences de type “ tout sécuritaire ”, “ tolérance zéro ” ou “ syndrome du karcher ”.

S'ensuivent alors des mesures qui cherchent à déplacer ou faire disparaître certaines populations – un type de jeunes, des adultes « clochardisés », des requérants d'asile stationnaires, etc. – des espaces publics ou privés d'utilité publique (gares, centres commerciaux). Parallèlement, l'espace privé occupe toujours plus de place dans la Cité. Pour les populations les plus vulnérables, ce phénomène a tendance à renforcer leur niveau de précarité et un certain isolement.

Les professionnels en travail social de rue, indirectement ou directement rattachés aux institutions communales, au même titre que les services de sûreté, s'interrogent

¹ L'usage du masculin dans cette communication vise à alléger le texte et ne se veut aucunement discriminatoire à l'égard des femmes.

² Joelle Libois et Laurent Wicht. Travail social hors murs, créativité et paradoxes dans l'action. Editions IES. (2004).

alors sur la cohésion des gouvernances en place et la pertinence des activités – contrôle au faciès et délivrance d’interdictions de périmètre territorial, vidéosurveillance, stigmatisation à outrance, etc. – qui ont tendance à “ nettoyer la rue ” et “ filtrer ” l’occupation de l’espace urbain en fonction de critères pour le moins normatifs.

Par ailleurs, du côté des habitants, il arrive de rencontrer la situation extraordinaire où le policier et le travailleur social hors murs reçoivent des demandes sensiblement identiques³.

Les déplacements et l’isolement produits par un « sécuritarisme »⁴ ambiant n’ont-ils pas pour effet de rendre invisibles certains publics visés et, par la même, les professionnels en travail de rue ? Avec une visée à court terme et l’engagement d’acteur de moins en moins formé, sera-t-il encore possible d’atteindre les populations les plus sujettes à l’exclusion ? Quel modèle d’inclusion cela présuppose-t-il ? A quelle sauce le travail social de rue risque-t-il alors d’être mangé ? Comment osciller entre la “ co-errance ” propre à l’intervention et une cohérence métier en construction⁵ ? N’y a-t-il pas déjà un glissement de contrôle social opéré dans l’usage moderne des concepts de prévention et d’intégration ?

Autant de questions qui donnent à penser sur la manière de rendre visible le travail social de rue ou d’évaluer son développement.

Vincent ARTISON vincent.artison@gmx.ch

Travailleur social de rue à Yverdon-les-Bains (Suisse), responsable de l’entité *Travail social hors murs à Yverdon-les-Bains*, chercheur en formation et membre du groupe pilote du réseau international des travailleurs de rue Dynamo.

³ G. Tiffany. Conférence – débat / « Street work : making the invisible visible », 2^e forum international du réseau *Dynamo International* à Bruxelles. (26. 10. 2010).

⁴ S. Portelli, 2011. *Juger*. Editions de l’Atelier.

⁵ B. Bandi, V. Artison. Plate-forme romande du travail social hors murs GREA. Actes des 1^{ères} Assises romandes du travail social hors murs à Yverdon-les-Bains, Suisse. « Construire un métier en pleine évolution: un défi politique ? ». (8.9.2008). Plateforme romande Hors-murs du GREA et FAGASS, Fachgruppe Aufsuchende Sozialarbeit/Streetwork des Fachverbandes Sucht. Charte du travail social hors murs. (juin 2005).